

Les 3 modèles de CV à connaître



CV chronologique, fonctionnel ou chrono-fonctionnel, selon votre expérience et votre parcours, vous pouvez opter pour l'un de ces 3 modèles.

CV chronologique

Les expériences sont citées par employeur suivant un ordre anti-chronologique. Vous précisez pour chacune :

- Les dates de début et de fin de contrats (entrée et sortie).
- L'entreprise (nom, adresse, CA, taille).
- L'intitulé de poste.
- Les responsabilités (une ou deux phrases courtes) ;
- Les réalisations et les résultats chiffrés (en choisissant ceux qui correspondent le mieux au poste recherché). Pour les commerciaux mentionnez vos objectifs et les réalisations.

CV fonctionnel

Les éléments de votre expérience professionnelle sont classés par fonctions en mettant l'accent sur les compétences.

Ce type de CV est à conseiller aux personnes qui sont restées chez le même employeur pendant de longues années, aux candidats revenant sur le marché du travail après une longue absence, ainsi qu'aux professionnels seniors ou en fin de carrière qui ont acquis une grande expérience. Ce modèle est aussi adapté pour les personnes qui ont exercé la même fonction dans différentes entreprises (exemple : standardiste).

CV chrono fonctionnel

Il réunit les caractéristiques des deux précédents et convient aux candidats ayant un bon parcours professionnel. Il regroupe :

- Les compétences classées par fonction.
- Le cursus professionnel classé chronologiquement.